



LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

La scolarisation des enfants de moins de trois ans, V. Bouysse, IGEN

Vous trouverez ci-dessous un rappel des grands axes développés par Madame l'Inspectrice générale devant un public d'enseignants et d'ATSEM de l'académie de Strasbourg. Ce document est complété par une vidéo ciblant trois points forts de son intervention du 14 octobre 2015 à Strasbourg.

I. Scolariser très tôt : Pourquoi et – donc- comment ?

- Un niveau de langage supérieur et un vocabulaire et une syntaxe beaucoup plus développés si l'enfant est scolarisé dès 2 ans, notamment dans les familles non francophones et issues de milieu défavorisé.
- Co-éducation entre école et familles : les premiers éducateurs restent les parents. La confiance et l'information sont les deux points clés d'une confiance réciproque entre familles et école.

II. Organisation de l'environnement pédagogique adapté

- Penser à un environnement adapté et prendre la mesure des besoins des jeunes enfants : des besoins physiologiques ET psychomoteurs, besoins de découvertes et de connaissances, d'expression langagière et de communication.
- Des besoins sociaux et de socialisation : importance de l'accueil en 1ère scolarisation et de l'intégration.
- L'espace, une variable déterminante : créer un sentiment de sécurité, orienter les activités, autoriser les initiatives, susciter de la motivation, favoriser les interactions.
- Le temps : une question complexe du fait de la grande variabilité des modes de vie et des organisations du temps scolaire. Objectifs : faire acquérir des repères en évitant le systématisme et conduire les enfants à se synchroniser.

III. Mettre en œuvre des situations pédagogiques adaptées

Rappel des situations pédagogiques à mettre en avant dans les classes de TPS :

- les jeux d'exercice, jeux d'éveil, jeux d'exploration,
- les jeux symboliques ou jeux de rôles (échanges, simulacre, imagination...),
- la motricité (jeux moteurs, expériences émotionnelles associées, locomotion, manipulation, projection d'objets),
- motricité fine et activités graphiques,

- activités avec et pour le langage : mettre en fonctionnement la production langagière et accorder de l'importance de la ritualisation de l'activité.

Conclusion :

- Rôle de l'enseignant : capacité à penser la mise en scène, être disponible pour s'adresser aux enfants à différents moments et évaluer , inscrire son travail dans un travail collectif avec l'ATSEM.

- Rôle de l'ATSEM : obligation d'accordage et de coopération avec l'enseignant, mise en place de la classe, accompagnement des enfants pour les aider à réussir, observer les enfants et échanger avec eux.

OBJECTIF : Permettre à l'enfant et aux parents de construire de la CONFIANCE, clé du bien-devenir.

Compte-rendu rédigé par C. Poulain-Chaigné,
pôle ingénierie de formation,
Atelier Canopé de Strasbourg,
16.10.2015